

**Avis rectificatif relatif à l'appel d'offres national ouvert
Avec exigence de capacités minimales AT/DO46/SDFS/DAL/02/2021**

Il est porté à la connaissance des entreprises que l'appel d'offres national ouvert Avec exigence de capacités minimales AT/DO46/SDFS/DAL/02/2021, relatif à la réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique, publié dans les quotidiens nationaux : EL MOUDJAHID et EL MASSAA en date du 24 janvier 2021 reliant les sites suivants :

LOT N°1 : 13,5 Km : Msan Hassasna ----- Limite wilaya de la Sidi Bel Abbès.
LOT N°2 : 8,00 Km : CT Ain Témouchent ----- Chabat El Leham.
LOT N°3 : 8,00 Km : Msan Khemis ----- PK 23+100 Tamzoura.

A été rectifié comme suit:

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification;
- Les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **15** jours à compter de la date de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux de 08h00 à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date des dépôts, à 14h00, à l'adresse précitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **cent quatre-vingts (180)** jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

Ain Témouchent le :